CATEGORIES VERBALES ET INTRANSITIVITE DUALE EN LIMBU

1. Introduction

Par "intransitivité duale" (angl. "split intransitivity") je désigne un système verbal dans lequel les verbes ou les propositions monoactanciels se partagent en deux catégories. Dans une des catégories l'actant unique est traité plutôt comme un patient et dans l'autre plutôt comme un agent.

Ce phénomène est bien connu des spécialistes de langues "exotiques" -- en particulier des langues dites "actives" -- depuis longtemps. Il a attiré l'attention d'une communauté plus large depuis "l'hypothèse inaccusative" de Perlmutter (1978). Celle-ci, posée dans les termes de la grammaire relationnelle mais qui a suscité l'intérêt de théoriciens de bien d'autres écoles, est la suivante:

Certaines propositions intransitives ont un "2" initial (i.e. un objet sous-jacent) et n'ont pas de "1" (sujet sous-jacent).

Perlmutter généralise à toutes les langues la distinction de trois sortes de structures:

- (1) transitive, avec termes "1" et "2"
- (2) inaccusative (angl. "unaccusative"), avec terme "2" seul.
- (3) inergative (angl. "unergative"), avec terme "1" seul.

Dans la syntaxe à plusieurs niveaux de Perlmutter, le type (2) n'apparaît pas comme tel "en surface", mais la différence entre les propositions "initialement inaccusatives" et les propositions "initialement inergatives" se manifeste dans l'application de règles syntaxiques. Par exemple, les constructions passives impersonnelles ne s'appliqueraient pas aux propositions initialement inaccusatives. On trouve donc, en hollandais, l'équivalent de "il est dansé par les jeunes" (car "danser" est inergatif) mais non "il a été suffoqué par les enfants" (car "suffoquer" est inaccusatif). En outre, cette distinction correspond à une différence sémantique, que Perlmutter suppose universelle, grossièrement entre les verbes "d'activité" (e.g. danser) et les autres (suffoquer) (Perlmutter 1978).

Sans rejeter nécessairement une démarche universaliste comme celle de Perlmutter, il nous paraît utile d'identifier une catégorie typologique de "langues duales" (Lazard 1986), ou "à intransitivité duale", pour les langues qui manifestent cette dualité ouvertement dans la proposition de base, et non seulement dans l'application de règles syntaxiques. Mithun (1991) présente une variété de langues amérindiennes qui présente ce type de structure, qu'elle appelle "active-agentive case marking", et en tire des conclusions typologiques. Nous présenterons ici des données sur le limbu, langue tibéto-birmane du Népal, où la dualité apparaît dans les marques

d'accord du verbe. Notre définition restrictive de la dualité ne nous empêchera pas de chercher ses prolongations dans la syntaxe et la sémantique, même si l'état de nos connaissances du limbu ne nous permet pas de les étudier avec toute la précision souhaitée.¹

Je n'adopte pas de cadre théorique particulier dans la présentation qui suit. Plutôt que de parler de "1", "2", etc., en termes relationnels, j'emploie la notation de Dixon selon laquelle l'argument unique d'un intransitif est le S (dérivé de "sujet") et les arguments d'un transitif le A (de "agent") et le O (de "objet").

2. L'intransitivité duale dans la morphologie verbale

Dans cette section nous verrons qu'il y a deux sortes de verbes monoactantiels en limbu, que j'appellerai intransitif (vi) et déponent² (vd), qui se distinguent par les affixes qu'ils emploient pour s'accorder avec leur seul actant (S) à la troisième personne. Ensuite nous verrons dans quelle mesure ces deux jeux d'affixes correspondent avec les marques d'accord d'un verbe transitif (vt) avec son A, d'une part, ou avec son O, de l'autre, car le verbe transitif s'accorde avec deux actants. Les paradigmes du verbe limbu sont présentés dans les tableaux A-D.

Chaque verbe a deux thèmes, le thème du présent (PR dans le tableau) et le thème du passé (PA); le thème employé pour chaque forme est indiqué dans les tableaux. Dans les parties du paradigme qui distinguent le temps, les formes du passé emploient le thème du passé et les formes du présent (ou non-passé) le thème du présent. Sur la forme des thèmes, voir Michailovsky (1986).

2.1 Intransitif vs déponent

nu: ŋ

Aux 1ère et 2ème personnes, les affixes personnels des verbes intransitifs et déponents sont identiques -- voir le paradigme B du tableau 1. Ainsi on trouve, par exemple:

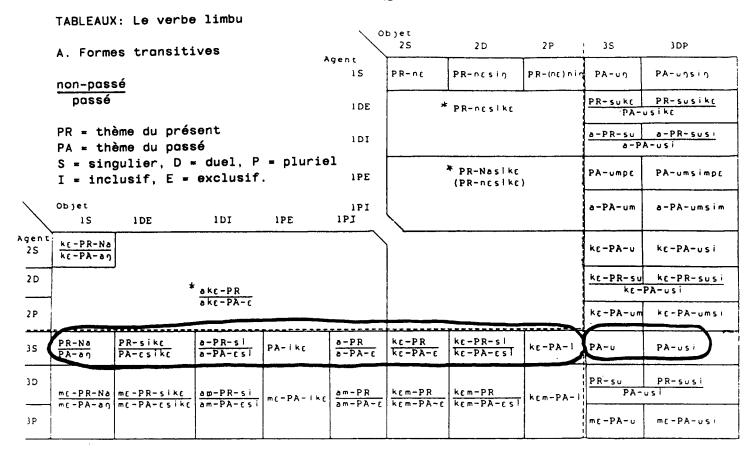
Les deux types de verbes monoactantiels se distinguent à la troisième personne:

il retourne

```
nu:ks-ɛ il retourna
nu:ks-ɛsi ils (D) retournèrent
mɛ-nu:ks-ɛ ils (P) retournèrent

mɛ?r-u il est/devint/?était gros
mɛ?r-usi ils (DP) sont/devinrent/?étaient gros
(tswa:ten) lakt-u (l'eau) bout/bouillit
```

Les affixes intransitifs apparaissent dans le tableau C; les affixes déponents dans le tableau D. Les deux paradigmes diffèrent dans leur structure: trois nombres et deux temps pour l'intransitif, deux nombres



 $^{^{}f \star}$ On ne trouve pas de forme avec le sens 11 ightarrow 2 ou 2 ightarrow 11.

présent

B. Formes intransitives et déponentes (1ère et 2ème)

		•		•				
18		PR-Na		PA-aŋ				
1DE		PR-sikε		PA-ESik	ε			
1DI		a-PR-si		α-PA-εs	i			
1PE			PA-ikε					
1PI		a-PR		α-РА-ε				
28		kε-PR		α-PA-ε				
2D		kε-PR-s:	i	kε-PA-ε	si			
2 P			kε-PA-i					
C. Form	es intra	nsitives	(3ème)		D.	Forme	s déponente	s (3ème)
38	PR		ΡΑ-ε		38		PA-u	
3D	PR-si		PA-εsi		3DI	P	PA-usi	
3 P	mε-PRES		mε-PA-ε					

passé

et pas de distinction de temps pour le déponent. L'emploi du morphème du passé $-\epsilon$ à la 3ème personne est caractéristique de l'intransitif. En ce qui concerne les affixes personnels, on trouve deux différences: (1) l'intransitif emploie le préfixe $m\epsilon$ - (3P) et (2) le déponent emploie le suffixe -u de la 3ème personne.

2.2 Comparaison avec la morphologie transitive

La morphologie du verbe transitif est présentée dans le tableau A. Les affixes personnels du verbe transitif qui indiquent un accord avec un 0 de la 1ère ou de la 2ème personnes (lorsque le A est du singulier de la 3ème personne) sont encerclés (à gauche dans le tableau); ils sont identiques aux affixes du tableau B (intransitif et déponent). En effet, avec un actant de 1ère ou 2ème personne, le même jeu d'affixes marque l'accord d'un verbe intransitif ou déponent avec son S, et d'un verbe transitif avec son O.

```
nu:ks-aŋ je retournai (nu:ks- vi 'retourner')
kɛ-nu:ks-ɛ tu retournas

u:ks-aŋ il me tira (u:ks- vt 'tirer')
kɛ-u:ks-ɛ il te tira
```

Puisque ces affixes sont employés par tous les verbes qui admettent des actants personnels, ils ne nous serviront pas à en distinguer les catégories.

Passons maintenant aux formes transitives dont les deux actants sont de la 3ème personne. La partie du paradigme qui correspond à un A 3S (encerclée à droite dans le tableau A) est identique au paradigme déponent de la 3ème personne (tableau D):

```
mc?r-u il est/devint gros
mc?r-usi ils (DP) sont/devinrent gros
u:ks-u il le tire/tira
u:ks-usi il les (DP) tire/tira
```

Les deux paradigmes partagent en particulier le suffixe -u. Or, dans le paradigme transitif (tableau 1A) il est clair que ce suffixe indique un 0 de la 3ème personne (partie droite du tableau). Nous voyons donc que le verbe déponent s'accorde avec son S comme le verbe transitif avec son 0.

Il reste à montrer que le verbe intransitif s'accorde avec son S comme un transitif avec son A. Puisque le thème du passé domine nettement dans le paradigme transitif, nous comparerons ces formes (avec 0 3S) avec le passé de l'intransitif:

110. KS-8	11 retourna		
nu:ks-esi	ils (D) retournèrent		
mε−nu:ks−ε	ils (P) retournèrent		
u: ks-u	il le tire/tira		
u:ks-usi	ils (D) le tira		
mε−u:ks−u	ils (P) le tire/tira		

27

Catégories verbales en limbu

La différence entre ces paradigmes tient au fait que les formes transitives, biactancielles, portent toujours le suffixe -u indiquant un 0 de la 3ème personne là où les formes intransitives portent le suffixe -ɛ du passé. Mais dans les deux paradigmes les mêmes affixes pronominaux indiquent l'accord avec le A transitif et avec le S intransitif. En particulier, les deux paradigmes emploient le préfixe pronominal mɛ-, qui sert à indiquer le pluriel de la 3ème personne du A transitif et du S intransitif. Ce préfixe ne s'emploie pas pour indiquer un O pluriel, et il n'apparaît pas dans le paradigme déponent, à la différence du zéro (singulier) et du -si (duel), qui sont employés partout.

Nous venons de voir que les affixes pronominaux du verbe déponent sont identiques à ceux qui indiquent l'accord d'un verbe transitif avec son 0 -- en particulier le suffixe -u, qui est d'une importance capitale dans le paradigme transitif -- et, à la 3ème personne, les affixes du verbe intransitif avec ceux qui indiquent l'accord d'un transitif avec son 0. Ceci est typique de l'intransitivité duale. Il faut noter, toutefois, que cette dualité est limitée à la 3ème personne en limbu -- aux 1ère et 2ème personnes le paradigme intransitif (comme le déponent) emploie les affixes du 0 transitif. De façon plus générale, relativement peu des affixes pronominaux du limbu sont sensibles à la fonction (S, A, O) de l'actant: nous avons cité me- (S intransitif ou A 3P) et -u (S déponent ou 0 3ème).

3. La sémantique des verbes intransitifs et déponents:

Nous avons établi l'opposition morphologique entre deux catégories de verbes monoactanciels, intransitive et déponente. La question se pose à présent de savoir si on peut prédire, à partir du sens d'un verbe, à laquelle de ces catégories il appartiendra. Pour donner un cadre statistique approximatif à la discussion qui suit, notons d'abord que nos données sur le limbu comportent plus de 500 racines et expressions verbales, dont environ 250 intransitives et environ 70 déponentes. D'autre part, au moins 15 verbes se conjuguent tantôt comme intransitifs, tantôt comme déponents.

On pourra remarquer que les verbes sémantiquement "actifs" sont tous intransitifs et non déponents. Ceci comprend les verbes de mouvement, de vocifération, etc, ainsi que d'autres actions volontaires -- environ 60 verbes dont les suivants:

se coucher, dormir ipsi:rse tourner u:ktrugir regarder o mucrier oktcrier (d'un coq) ka:sarriver kertak kontse promener se disputer khelan khe: kmarcher hurler (e.g. d'un cochon) ŋε: ktkhjo?wa tsasiffler tsa rambrouter se battre, lutter tsuŋ-

```
tsup mett- s'embrasser
tsups- s'assembler
ta? tseks- parler
ta- venir
tu:ks- se courber
tɔŋ- se réconcilier, être d'accord
thaŋ- monter d'en bas
thokt- se battre
```

etc. etc.

Nous ne trouverons pas de verbes d'activité dans les exemples de déponents ci-dessous. C'est là la catégorie la plus nette du point de vue sémantique.

Parmi les catégories sémantiques qui s'expriment plutôt par des intransitifs, on trouve encore les verbes exprimant certaines fonctions corporelles. (Notons toutefois que les verbes 'uriner', 'déféquer', etc. sont transitifs.) Les exemples ci-dessous ont peut-être en commun (à la différence des déponents que je présente plus loin) que ce sont des actions qu'on pourrait éventuellement faire exprès:

```
a:k lo?r- roter
kha:ps- bâiller
suks- tousser
hi:kt- éternuer
hetlukwa thokt- avoir le hoquet
```

Finalement il existe une sous-catégorie de verbes intransitifs que j'appelle "stative"; ces verbes, qui se distinguent morphologiquement dans la formation du participe (voir ci-dessous), correspondent sémantiquement aux adjectifs les plus courants du français ou de l'anglais:

nu?r−	être bon
ke: nt-	être long
jont-	être grand
taŋs-	être court
tsu: kt-	être petit
thuns-	être épais

En dehors de ces catégories sémantiques relativement bien définies -- verbes d'activité, fonctions corporelles partiellement sous contrôle volontaire, statifs -- il reste beaucoup d'autres verbes intransitifs dont le sémantisme ne semble pas se distinguer clairement de celui des verbes déponents, du moins dans l'état actuel de nos connaissances.

Par exemple, d'autres fonctions ou conditions du corps sont toujours exprimées par des verbes intransitifs:

ka: nt-	être blessé
tuk-	être malade, avoir mal
hiŋ-	être vivant
thap-	naître
ti:kt-	devenir/être chauve
naks-	devenir fou
po:r-	grandir

```
si- mourir
tsaŋ- être en érection (?)
```

Mais on rencontre aussi quelques déponents dans le même domaine sémantique:

```
bégayer ("sa-parole ?bloque")
ku-pan kho?r-
                 (voir kho:s- vt. 'bloquer')
               avoir la fièvre
tha:s-
ku-hi thekt-
              être constipé ("son-excrément ?bloque")
                 (voir then- vt. 'barrer (une rivière)')
               gonfler
thont-
             avoir des rides
i su?r-
             s'étrangler (par liquide ou fumée)
hi:kt-
             avoir de l'oedème
homt-
              s'étrangler (avec un morceau de qch.)
te?r-
               avoir une érection
tsaŋt-
```

Il semble difficile de dégager un élément sémantique commun qui différencierait ce groupe du groupe précédent. On peut noter que /hi:kt-/ vi 'éternuer' et /hi:kt-/ vd 's'étrangler (en buvant)' ont vraisemblablement la même racine, et que l'actant est sans doute plus agentif dans le premier, plus victime dans le deuxième.

Pour achever l'énumération des verbes qui prennent plutôt ou souvent un actant humain, il reste une catégorie de verbes déponents dont je justifierai plus loin le caractère monoactanciel. Ce sont des verbes de perception ou d'expérience où l'actant personnel est plutôt victime:

```
percevoir un goût amer
khi:kt-
thott-
               être refroidi par qch.
              éprouver une sensation brûlante
lε: s-
              être voilé de qch.; avoir qch. tendu sur soi
khin-
              avoir qch qui colle
khipt-
               être souillé
tsa?r-
lupt-
               être englouti
               être frappé par qch. tombé d'en haut
tεtt-
```

Notons que ces verbes prennent souvent un argument à l'instrumental, ce qui est possible, mais peu fréquent, chez les intransitifs.

Il existe beaucoup d'intransitifs et de déponents qui prennent toujours, ou presque toujours, un actant (S) non-personnel (et donc morphologiquement de la 3ème personne). Des intransitifs:

et des déponents:

```
a?r- sûrir (du lait, de la bière)
```

unt-	s'abîmer (de semences)
khakt-	se solidifier (e.g. de la graisse)
takt-	geler, congéler (d'eau, de yaourt)
nint-	(se) secouer (e.g. d'un tremblement de terre)
lakt-	bouillir (de l'eau)
ha?r-	brûler, être brûlant

On trouve peut-être plus de phénomènes événementiels dans le groupe intransitif, et plus de changements d'état parmi les déponents, mais ceci n'est pas entièrement clair.

Finalement, nous trouvons de nombreux doublets intransitif/déponent (la catégorie "labile" de Van Driem (1987:275)):

Ces doublets, et la variabilité considérable entre informateurs à ce sujet, nous ont fait soupçonner que la différence entre intransitif et déponent ne relevait pas, ou pas seulement, d'une catégorisation des racines, mais d'une différence de sens significative. En effet, les locuteurs de temps à autre nous ont proposé des différences de sens suggestives:

jaŋ saʔrɛ il était pauvre jaŋ saʔru il devint pauvre undu (les semences) sont pourries "voudrait dire que tu les as vu pourrir" unds (?) (?scil. "si jamais on pouvait le dire") wa ja:su ça fuit wα ja:sε (?) ça fuyait sεktε est rabougri sεktu "Tiens, c'est tout rabougri!"

Dans deux cas au moins (marqués par un point d'interrogation ci-dessus) nos informateurs essayaient d'interpréter des énoncés, probablement aberrants, que nous avions produits. Même avec cette réserve, il est intéressant que dans chaque cas ils aient donné un sens résultatif, voire inférentiel, à la forme déponente, tandis qu'ils interprétaient la forme intransitive du passé comme exprimant un état ou un processus, peut-être le déroulement d'un processus directement observé. Le fait que les locuteurs aient essayé de trouver cette distinction aspectuelle même dans des énoncés aberrants montre qu'ils en sont conscients. 4

Naturellement, j'ai essayé d'approfondir cette question, mais l'élicitation n'était pas facile, et les informateurs n'acceptaient que très rarement les deux formes d'un même verbe, peut-être par manque de contexte approprié. D'autre part, si mon corpus de conversations et de textes spontanés est riche en faits et gestes de sujets agissants, il est très pauvre en fuites, sécheresses, rabougrissements, congélations,

etc., concepts qui, quand bien même ils se présentent, le font rarement sous forme de verbe conjugué. Il reste donc des recherches à faire dans ce domaine sémantique.

Malgré ces réserves, nous pouvons résumer les différences sémantiques que nous avons trouvées entre intransitifs et déponents: (1) actant agissant, volontaire (intransitif) vs victime ou patient (déponent); (2) qualité inhérente (statif) vs changement d'état affectant un patient (déponent); (3) événement (intransitif) vs état résultant, inféré de son effet sur un patient (déponent). Ces distinctions sont typiquement celles qu'on trouve à la base des systèmes "actifs" (voir Mithun 1991:512-524).

4. Morphologie ancienne: familles de racines

Il existe en limbu des familles de racines verbales reliées par une ancienne morphologie suffixale qui n'est plus productive (Michailovsky 1985, Van Driem 1987:245-267). Cette morphologie comportait au moins deux suffixes, *-t et *-s, ajoutés à la racine simple. Le suffixe *-t avait un sens directif ou applicatif et le suffixe *-s un sens causatif, comme on voit dans les triplets suivants:

ha: p-	vi	pleurer
ha: pt-	vt	pleurer (qqn)
ha: ps-	vt	faire pleurer
mut tha-	vi	tomber (d'une hauteur)
mut thant-	vt	faire tomber qqch sur
mut thas-	vt	faire tomber
juŋ-	vi	s'asseoir
jukt-	vt	monter, s'asseoir sur
juks-	vt	asseoir

Nous considérerons ici des familles de racines comportant un membre non-suffixé et un membre avec le suffixe *-t, avec ou sans un troisième membre en *-s. Il se trouve qu'une grande majorité des racines de base sont intransitives, que tous leurs parents en *-s sont transitifs, et que presque tous leurs parents en *-t sont soit transitifs (le plus souvent, comme dans les exemples ci-dessus), soit déponents. A mon avis, les déponents en *-t partagent la directivité ou l'applicativité des transitifs en *-t, mais ils s'en distinguent par leur manque d'agentivité. Voici des exemples de déponents à sens "applicatif":

cop-	vi	sécher (d'un liquide), s'évaporer
copt-	vd	sécher (d'un champ, de riz en cuisson)
cops-	vt	assécher (en faisant partir l'eau)
li:k-	vi	être domestiqué (d'un animal)
li:kt-	vd	être infecté (esp. par un parasite)
li:ks-	vt	insérer (qch. dans une ouverture)
non-	vi	être en reste
nott-	vd	devenir rassis, sûrir, etc.
nons-	vt	garder (des restes), mettre de côté

Dans la première série, l'eau s'évapore (vi), ou bien l'évaporation de

l'eau affecte le champ (vd). Dans la deuxième, un animal devient domestique, il s'adapte (vi), ou bien le parasité souffre de l'adaptation d'un animal à son corps (vd). Dans la troisième, quelque chose (de la nourriture, par exemple) reste (vi), ou est gâché du fait d'être resté trop longtemps (vd). D'autres exemples ne sont pas aussi clairs, mais il faut souligner qu'il s'agit d'une dérivation ancienne, non-productive.

Nous constatons donc, dans la morphologie dérivationelle figée des familles de racines verbales, que la postfinale *-t, à sens directif, est réservée aux seuls transitifs et déponents, et on peut supposer que le point commun entre ces deux catégories est le fait d'avoir un 0, ou au moins d'avoir une sorte d'"objet logique" affecté.

Beaucoup de verbes limbu qui ne sont pas membres de familles de racines ressemblent formellement aux verbes en *-t et en *-s; c'est-à-dire que formellement ils portent les éléments -t et -s, que j'appelle "postfinales", sans qu'il soit évident que celles-ci reflètent les anciens morphèmes suffixés *-t et *-s. Or, il est curieux que presque tous les verbes déponents du limbu portent l'élément postfinal -t (ou peuvent être ainsi interprétés, dans certains cas où la morphophonologie n'est pas claire); il est donc possible d'imaginer que presque tout verbe déponent soit en fait une sorte d'applicatif sans agent. Pourtant, il faut noter qu'il existe un bon nombre d'intransitifs qui porte la postfinale -t, encore que ceux-ci n'appartiennent presque jamais à des familles de racines.

6. Syntaxe

Pour cerner les catégories de verbes sur le plan syntaxique nous commencerons par la valence, critère fondamental qui distingue les déponents des transitifs. Ensuite nous verrons que les déponents se distinguent aussi des transitifs par un certain nombre de caractères secondaires, ignorés jusqu'à présent. Nous ne trouvons dans la syntaxe qu'un seul echo de la dualité intransitif/déponent, dans le choix de participe dans la proposition relative. Avant d'aborder ces questions, nous présentons brièvement les marques de cas des actants en limbu.

6.1 Actance et marques de cas

Le limbu est une langue ergative en ce qui concerne les marques de cas. Tout verbe transitif implique un A et un O, deux actants nucléaires, et seuls les verbes transitifs prennent un A à l'ergatif. Il n'existe pas en limbu de verbe monoactanciel dont l'actant unique soit marqué comme un A. Exemple de verbe transitif, avec A à l'ergatif:

kha-n cahiM asamiya-lle me-iŋu [G313] cela-DF(ABSL) THEME Assamais-DF=ERG ils-l'achètent Ça, les Assamais l'achètent.

Le S d'un verbe intransitif ou déponent apparaît à l'absolutif:

yɛ:pa kompheaŋ la:ksɛ [E109] chamane(ABSL) alors il≃dansa Alors le chamane dansa.

cwa:t-ɛn laktu
eau-DF(ABSL) il=bout
L'eau bout.

en khempa dzamma wɔ=ja:susi ce pot=à=eau tous ils=fuient Tous ces pots fuient.

(Les actants pronoms n'ont qu'une seule forme. Toutefois, un élément en apposition à un A pronominal apparaît bien à l'ergatif. (Van Driem 1987:26))

La marque du cas ergatif est -rɛ (-lɛ après consonne) ou -(ɛ)llɛ, ce dernier étant à l'origine la marque du défini -ɛn suivi de -rɛ. Cette marque indique aussi le cas instrumental/adverbial, dont il sera question ci-dessous.

inga mundhum-ɛllɛ e:ptuŋ [E69] moi rituel-DF=INST je=le=mate Je le materai avec le rituel.

ku-tsum-elle ... ghoca-lle lem mettan [I] son-ami-DF=ERG bâton-INST vlan il=me=fit Son ami me donna un coup de bâton.

6.2 Valence des déponents et des transitifs

La seule caractéristique syntaxique que nous ayons mise en évidence jusqu'ici pour distinguer les déponents des transitifs est de ne pas admettre de A. Ce critère nous semble capital, mais il n'est pas sans controverse possible.

L'impossibilité pour un déponent d'admettre un A de la 1ère ou de la 2ème personne semble acquise, car les formes correspondant à cette partie du paradigme transitif sont totalement absentes du paradigme déponent, et on ne rencontre jamais un candidat A (du point de vue sémantique) de ces personnes en construction avec un verbe déponent.

Le problème se pose pour la troisième personne, car ces formes déponentes sont homophones avec les formes transitives avec A et 0 de la troisième personne.

Van Driem, dans sa grammaire du limbu, présente une partie de la catégorie que j'appelle "déponente" comme suit:

Certains verbes transitifs sont impersonnels, s'accordant avec un agent non-référentiel. (1987:75)

Il s'agirait donc de transitifs à A factice, dont l'actant unique ("référentiel" du moins) est un O. Là où le français a 'il pleut', le limbu /wahit tha: su/ aurait la structure 'il (et non "Il"!) fait tomber la pluie', et ainsi de suite pour des douzaines d'autres expressions, 'il me grossit', 'il bout l'eau', etc., que l'on se garderait de traduire de manière aussi tordue. Dans la mesure où ce choix d'analyse n'a d'autre conséquence que de désigner une catégorie de verbes, il est

fonctionellement équivalent à notre terme "déponent". Seulement, nous verrons que de nombreux verbes que je considère comme déponents sont traités commes transitifs ordinaires (i.e. comme admettant un agent "référentiel") par Driem.

En fait, il n'est pas nécessairement facile en limbu d'établir qu'un verbe n'admet pas d'actant à l'ergatif, car l'ergatif est homonyme de l'instrumental, et même les intransitifs peuvent prendre un instrumental. (Van Driem (1987:42) en donne des exemples). Néanmoins, il semble que pour de nombreux verbes déponents la possibilité d'un argument à l'ergatif/instrumental soit exclue, ou quasiment exclue, pour les locuteurs. Weidert et Subba limitent leur catégorie déponente à ces verbes, et Van Driem semble faire de même pour sa catégorie "transitive impersonnelle". Les analyses divergent dès qu'il existe la possibilité d'un argument au cas ergatif/instrumental. Van Driem considère ces verbes comme des transitifs ordinaires, car il interprète systématiquement l'argument à l'ergatif/instrumental comme un A (ergatif). Weidert et Subba (1985:83) voient un problème dans le fait que cet argument n'est pas un agent sur le plan sémantique; ils le considèrent comme un instrument (à l'instrumental). Je suis d'accord avec cette conclusion, et je crois qu'on peut la démontrer, en dehors de la sémantique, par des critères syntaxiques qui permettent de distinguer entre un A, actant, et un instrument, non actant, en limbu. Quant aux verbes concernés (de forme transitive, admettant un instrument et non pas un agent), Weidert et Subba les mettent dans une catégorie à part, qu'ils appellent "médio-passive/instrumentale", mais je les considère simplement comme des déponents.

Voici quelques exemples de l'emploi de ces verbes avec un argument à l'ergatif/instrumental. Je traduis ces phrases souvent par le passif, de sorte que l'argument à l'absolutif soit le sujet en français; je reviendrai sur la raison de ce choix.

sa-lle te?ru viande-DF=ERG/INST il=s'est=étranglé Il s'est étranglé avec un morceau de viande.

nag-elle a-lag-en thottu
neige-DF=ERG/INST mon-pied-DF est=refroidi
La neige m'a fait froid aux pieds.

sa-lle him-en jaktu viande-DF=ERG/INST maison-DF est=imprégné La maison est imprégnée de l'odeur de la viande.

orok-elle luptu-aŋ sie rivière-DF=ERG/INST est≃englouti-et est=mort Il est mort noyé dans la rivière.

khan-ha? kham-ɛllɛ nɛ:ktusi ils(ABSL)-DEF terre-ERG/INST ils-sont-salis Ils sont salis de terre.

Comment interpréter cette structure? Tout dépend de l'argument à l'ergatif/instrumental. Si c'est un A -- argument nucléaire -- à l'ergatif, les verbes sont transitifs; si c'est un instrumental, ce sont des déponents. Je trouve trois sortes de raisons syntaxiques pour

choisir la deuxième solution: (1) le caractère non-obligatoire de l'argument en question, (2) la formation de la proposition relative, et (3) la concatenation de verbes finis. Remarquons que l'accord du verbe ne nous aide pas ici, car l'argument instrumental/ergatif étant inanimé, son nombre ne serait pas nécessairement marqué dans la morphologie verbale, même s'il s'agissait d'un A.

6.3 La référence autonome du A en limbu

La "référence autonome" est un des caractères du sujet identifiés par Keenan (1976). C'est l'équivalent, pour les langues qui, comme le limbu, ne présentent pas de SN obligatoire dans la proposition, du caractère obligatoire du sujet de l'anglais ou du français. Keenan prédit qu'une proposition sans SN sujet doit impliquer un sujet référentiel — c'est-à-dire que l'omission du SN sujet relève de l'"anaphore zéro" et non de l'indéfinitude. Il se trouve que le A de la proposition transitive en limbu a cette propriété. Par exemple, la phrase limbu:

a-tsum-en hiptu mon-ami-DF il-le-frappa

veut dire obligatoirement "il (référent présumé connu de l'interlocuteur) a frappé mon ami" et non "quelqu'un a frappé mon ami". Si on veut dire "quelqu'un" ici, il faut le dire explicitement. Même sans se prononcer sur l'existence d'un sujet en limbu ou sur son identification, on peut dire que la référentialité obligatoire est caractéristique du A et du S. Or, dans les phrases citées plus haut, "ils sont salis de terre" par exemple, on peut parfaitement omettre l'argument à l'instrumental/ergatif ("terre"), mais dans ce cas la phrase veut dire "ils sont salis" et non "ils en sont salis". Je considère cela comme un argument contre l'identification de "terre" comme un A, et en même temps contre l'identification de /nc:kt-/ comme verbe transitif (et éventuellement contre la traduction de l'instrument par le sujet -- SN obligatoire -- en français, ... mais on traduit comme on peut!).

6.4 Participes/propositions relatives

La forme du verbe dans la proposition relative en limbu dépend de la fonction syntaxique de l'antécédent dans cette proposition. Si l'antécédent a le rôle de S ou de A (S d'un intransitif, A d'un transitif), le participe présent/actif, formé sur le thème du présent, est employé: /ke-PR-pa/.

Dans le cas des verbes statifs (sous-catégorie des intransitifs mentionnée ci-dessus pour laquelle j'ai promis de donner une justification morphologique) il existe un participe sans préfixe:

jompa him 'grande maison' (jont- 'grand').

Si l'antécédent a une quelconque autre fonction, on emploie le

participe oblique, qui est simplement la forme finie appropriée du verbe suivie du suffixe -/pa/. Exemples:

juns-pa 'où il restait'
hiptu-pa 'qu'il frappe/frappa, avec lequel il frappe,
où il frappe, etc.'

Qu'en est-il d'un antécedent S (seul actant) d'un verbe déponent dans la proposition relative? Voici un exemple spontané:

i su?ru-pa lo? ku-tsa nu. (i su?r- "avoir des rides") ridé-PART seul son-manger bon Seules les (oranges) ridées sont bonnes.

Cet exemple montre le traitement de l'actant du verbe déponent comme objet. Mais mes informateurs m'ont assuré que /i ke-su?-pa/ serait aussi correct, sans que je puisse leur extorquer une différence de sens. Mon intuition est que /i su?rupa/ devrait vouloir dire 'qui est devenu ridé' et /i kesu?pa/ 'ridé (de nature)', et que ces dernières devraient avoir meilleur goût. En tout cas, il semble que les deux formes soient possibles avec l'actant (S) d'un verbe déponent.

Considérons maintenant la proposition relative dont l'antécédent est l'argument ergatif/instrumental d'un verbe déponent. Voici un exemple, malheureusement non-spontané:

inga ne:ktan-pa hilo-n het lo? moi il=me=salit-PART boue-DEF rouge il=semble Cette boue dont je suis sali est rouge.

La forme du participe est celle qui s'emploie lorsque l'antécécent est un oblique et non celle (/kɛnɛ:kpa/, rejeté dans cet exemple) qui s'emploie lorsque l'antécédent est un A ou un S. Or l'antécédent ici, "terre", est précisément l'argument dont le rôle actanciel est en question, et la forme de la relative tend à prouver que, dans la proposition non-relative plus haut, il a le rôle d'instrument et non celui de A. J'ai élicité cette même construction aux trois personnes, mais le participe /kɛnɛ:kpa/ à toujours été rejeté:

khene kene:kte-pa kham toi te=salit-PART terre

ke-nsa ne:ktu-pa kham ton-fils le=salit-PART terre

Lorsque l'antécédent est la personne salie, en revanche, les deux participes semblent acceptables:

hilo-le ke-ne:k-pa/ne:ktu-pa mona-n boue-ERG sali homme-DF homme sali de terre

Un locuteur a proposé une différence de nuance entre ces deux formes avec le verbe 'bouillir':

laktu-pa cwa:ten 'eau bouillante/bouillie' ke-lak-pa cwa:ten 'eau en train de bouillir'

Si ces données sont ambiguës sur le statut du S, elles sont parfaitement claires sur l'instrumental: celui-ci n'est pas traité comme un A transitif.

6.5 Concatenations verbales

La concatenation de verbes finis sans conjonction donne une autre indication de l'actance du verbe déponent. (La concatenation avec la conjunction -aŋ est plus fréquente et moins restreinte.) Selon mon hypothèse, il s'agit d'une construction où les deux verbes doivent partager le même "sujet" (S ou A). En effet, les verbes ainsi concatenés sont toujours à la même forme en ce qui concerne la personne et le nombre du S ou A, et, à la troisième personne, ces arguments ont toujours le même référent. On trouve, par exemple:

ku-thok-etmu thektu thaktu son-sac-dans il=l'inséra il=le=porta=d'en=bas Il le mit dans son sac et l'emporta.

Il est possible toutefois d'associer deux verbes de transitivité différente, à condition qu'ils partagent toujours le même "sujet" (S ou A):

munthum tha?-thoktu yuŋɛ rituel il=le=récita il=resta Il continua à réciter le rituel.

(Le verbe /yuns/ est sans doute grammaticalisé ici, et on pourrait le considérer comme un auxiliaire marque d'aspect.) On ne trouve pas d'exemple où l'argument en commun ait la fonction S ou A pour l'un des verbes seulement et une autre fonction (O par exemple) pour l'autre. Ainsi, l'exemple suivant n'est possible qu'avec le sens "Il l'a frappé et il (le frappeur) est mort."

hiptu si ϵ *he¹=hit=him² he²=died

Le cas intéressant de notre point de vue est celui qui associe un déponent avec un intransitif:

uktu thans
il=gonfla il=monta
C'est enflé. (Voir l'anglais 'to swell up'.)

Si notre raisonnement est correct, cette concatenation est possible seulement parce que l'argument de ukt- vd 'gonfler' est un S; il n'y a pas de A possible avec ce verbe, et la cause (piqûre etc.) éventuelle serait au cas instrumental.

7. Conclusion

Nous sommes arrivé à une tripartition des verbes ou des propositions de base en limbu, caractéristique des langues duales, ce que je résume dans un tableau avec la terminologie des différents auteurs:

Michailovsky	Weidert/Subba	Van Driem		
transitif	active	transitive		
intransitif	middle	intransitive		
déponent (-inst.)	deponent	transitive with non- referential impersonal agent		
(+inst.)	medio-passive	transitive		

Je dis bien "tripartition", car à mon sens la possibilité d'un instrumental n'est pas un critère fiable, et ne change rien de toute manière à l'actance des rôles nucléaires; elle ne justifie pas une catégorie distincte comme la catégorie médio-passive de Weidert et Subba. Personne d'ailleurs ne proposerait de dédoubler les catégories intransitive et transitive selon ce que les verbes membres de ces catégories admettent un instrumental ou non. En ce qui concerne l'analyse de Van Driem, j'ai présenté les arguments contre l'identification de l'instrument avec les verbes déponents (selon mon inteprétation) comme un A. Son système revient à une "transitivité duale" (verbes transitifs admettant un A vs ceux à "agent non-référentiel" -- i.e. pas d'agent). De cette façon il identifie l'actant unique des déponents comme un 0, ce qui est compatible avec les faits morphologiques mais non entièrement avec les faits syntaxiques (construction relative, concatenation verbale). De toute manière, il est sans doute préférable d'éviter d'appliquer le terme "transitif" à une catégorie de verbes monoactanciels.

L'existence d'une catégorie de verbes déponents semble être assez répandue dans le groupe kiranti auquel appartient le limbu. J'avais interprété -- à tort, me semble-t-il maintenant -- une catégorie similaire en hayu comme transitive (1988:138-139), sur la foi d'une proposition relative élicitée, et sans avoir appliqué le test de la référence autonome. En thulung, Allen (1975:42) cite 'bouillir', 'se couvrir (du ciel)', et 'fuir' comme exemples de verbes non-agentifs mais de morphologie transitive; on peut en trouver une trentaine d'autres parmi les verbes marqués TE ("transitive endings") dans son vocabulaire. Il s'agit sans doute d'une catégorie déponente comparable à celle du limbu.

La dualité en limbu est fondée sur le fait que l'opposition morphosyntaxique entre déponent et intransitif -- le fait que le S déponent soit parfois traité comme un 0 et, à un moindre degré, le S intransitif comme un A -- correspond à une différence sémantique selon laquelle le S déponent a les caractères d'un patient affecté, à la différence du S intransitif qui peut être actif, ou moins nettement affecté.

Cette différence sémantique reflétée dans la morphosyntaxe n'est pas le seul principe qui structure la syntaxe limbu: la fonction des deux actants d'un verbe transitif est indiquée par un système ergatif de cas nominaux, et certaines constructions complexes sont sensibles à une association "subjectale" de A et de S. Mithun (1991) a noté cette multiplicité de systèmes dans les langues amérindiennes. Elle considère

qu'il est naturel que la dualité, qui reflète, sur le plan sémantique, la relation précise entre verbe et actant — contrôle, caractère affecté de l'objet, etc. — se manifeste dans le verbe, et que les caractères référentiels ou énonciatifs soient déterminants pour l'ordre des mots et les constructions complexes "à pivot". En limbu, il est intéressant de voir deux systèmes concurrents dans le seul domaine de l'actance, le système ergatif et l'intransitivité duale. Chacun reflète une grammaticalisation différente des rôles des participants sur le plan cognitif. Ces observations sont en contradiction avec une conception globalisante de la dualité (déjà critiquée par Lazard 1986); elles suggèrent plutôt une grammaire où plusieurs systèmes différents, actantiels et énonciatifs, sont déterminants pour des fonctions différentes.

6 rue du Douanier Rousseau, 75014 Paris ulto006@frors31.bitnet

Notes:

- 1. J'utilise ici mes propres données, recueillies en 1977 et 1978, sur les dialectes limbu des vallées des rivières Maiwa et Mewa dans le nord du district de Taplejung au Népal. Les grammaires citées dans la bibliographie, Van Driem 1987 et Weidert et Subba 1985, couvrent les dialectes de Phedap et de Panchthar, respectivement.
- 2. J'ai emprunté ce terme (Michailovsky 1979/1985), que Weidert et Subba (1985) ont repris, à la grammaire traditionnelle du latin pour une catégorie de verbes qui semblent s'accorder avec un "objet logique". L'inconvénient de cette terminologie est qu'elle limite le terme "intransitif" à une partie seulement des verbes monoactanciels.
- 3. Cette observation vaut également pour les formes du non-passé. Les affixes personnels du non-passé de l'intransitif sont iJentiques à ceux du passé (voir le tableau 1C). Le paradigme transitif de la 3ème personne ne distingue le temps qu'au duel; on peut comparer la forme duel non-passé avec la forme intransitive correspondante:

u:ŋ-su ils (D) le tire nu:n-si ils (D) retournent

nu:ŋ-si ils (D) retournent Il semble clair que le suffixe -su du transitif est l'amalgame de -si (duel), qui apparaît dans la forme intransitive, et de -u (O de 3ème).

4. Mithun (1991:540) tire la même conclusion d'exemples analogues.

Bibliographie:

- Allen, N. J. 1975. Sketch of Thulung Grammar. Ithaca. Cornell University China-Japan Program.
- Keenan, E. 1976. Toward a universal definition of "subject". Li, C., ed. Subject and Topic. New York. Academic Press.
- Lazard, G. 1986. Le type linguistique dit "actif" : réflexion sur une typologie globale. Folia Linguistica 20:87-108.
- Michailovsky, Boyd. (1979) 1985. Tibeto-Burman dental suffixes: evidence from Limbu (Nepal). Thurgood, G. et al, Linguistics of the Tibeto-Burman area, the state of the art. Pacific Linguistics, series C no. 87. Canberra. [Communication au 12ème Congrès sino-tibétaine, Paris, 1979.]
- --. 1986. Structure syllabique et variation combinatoire: voisement et gémination en limbu. Cahiers de Linguistique Asie Orientale 15.2:193-204.
- --. 1988. La langue hayu. Paris. CNRS.
- Mithun, Marianne. 1991. Active/Agentive case marking and its motivations. Language 67.3:510-546.
- Perlmutter, David M. 1978. Impersonal passives and the unaccusative hypothesis. Berkeley Linguistics Society 4:157-189.
- Van Driem, George. 1987. A Grammar of Limbu. Berlin. Mouton de Gruyter.
- Weidert, Alfons, et B. Subba. 1985. Concise Limbu Grammar and Dictionary. Amsterdam. Lobster Publications.